



MAIRIE D'ANCERVILLE

Place Municipale

55170 ANCERVILLE

Tél. 03.29.75.30.08

contact@mairieancerville.fr

**FICHE DE DEPLACEMENTS (KMS/ATHLETES)
ANNEE 2025 / 2026**

NOM DE L'ASSOCIATION ou de la SECTION :

Fiche n° :

(*) Epreuves : Seuls les déplacements concernant les championnats officiels inscrits aux calendriers sont retenus.

() Nombre d'athlètes (Ne pas mentionner les accompagnateurs) :**

Basket = 10, Hand-ball = 12, Rugby = 17, Volley-ball = 10, Football = 14.

EPREUVES et TYPE DE COMPETITION (*)	DATE	LIEU	KMS ALLER-RETOUR	NBRE D'ATHL. (**)	KMS / ATHLETES
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					

EPREUVES et TYPE DE COMPETITION (*)	DATE	LIEU	KMS ALLER-RETOUR	NBRE D'ATHL. (**)	KMS / ATHLETES
7.					
8.					
9.					
10.					
11.					
12.					
13.					
14.					
15.					
16.					
17.					
18.					
19.					
20.					
21.					
TOTAL DE LA FICHE :					

Rappel des règles de calcul : "Jusqu'à 800 km/athlète : remboursement théorique à 50% des frais de carburant."
"Au-delà de 800 km/athlète : remboursement théorique à 30% des frais de carburant."
Exclusions : les trajets pour entraînements, stages ou réunions sont exclus.